Le Journal de l'UD CGT 77 Informations
N° 482
28 Février 2014

En Mars : C'est dans la rue que ça se passe !

EDITO

Alors qu'en ce début d'année les mauvais coups continuent de tomber, que le chômage ne cesse d'augmenter, que le pouvoir d'achat régresse, que la politique gouvernementale et patronale ne cesse de s'attaquer aux droits des salariés et dégrade les conditions de travail et la vie de tous, les salariés et la CGT ne restent pas l'arme au pied.

En effet, la montée des différentes luttes de ce début d'année CORNING pour l'emploi, HENKEL et SOGEA Ile-de-France sur les salaires, la forte mobilisation du 6 février plus de 300 camarades ont participé à la manifestation de Paris et la mobilisation des retraités du 20 février à Melun, montrent que les salariés et retraités de notre département ne sont pas résignés et sont prêts à en découdre.

Alors que dans les prochaines semaines, seront négociés des dossiers comme le pacte de responsabilité ou l'assurance chômage, les actions à venir vont nous permettre de faire monter la mobilisation pour faire entendre nos revendications et contre la politique anti sociale du Gouvernement et du patronat :

- Les 7 et 8 mars : Pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Le 18 mars : Pour la protection sociale, l'emploi, les salaires et contre le pacte de responsabilité.
- Le 4 avril : A l'appel des organisations de la CES avec une manifestation à Bruxelles, pour obtenir un plan d'investissement notamment industriel, correspondant à 2 % du PIB Européen et des conditions d'emploi de qualité, 2 % par an pendant 10 ans.
- le 1 mai.

Le rapport de force dépendra surtout du développement de la CGT dans les entreprises et de la syndicalisation dans notre département.

Pour cela nous avons besoin que chaque syndicat et militants s'impliquent dans le plan départemental pluriannuel de syndicalisation dont deux initiatives ont déjà eu lieu dans notre département le 28 janvier à Provins et le 14 février 2014 à Melun, auxquels plus de 30 Camarades ont participé distribuant plus de 2 000 tracts on été distribué.

La prochaine initiative sera à Meaux.

Mais cette période, avec la préparation de notre Congrès départementale qui aura lieu à Nangis du 12 au 14 mai prochain, doit nous permettre de débattre sur quelle CGT et rapport de force nous avons besoin pour faire entendre les revendications et les besoins de tous les salariés.

Donc à bientôt dans la rue !

Francis ANTOINE

Sommaire

Page 1	Edito
Page 2	Orga—Vie Syndicale
Page 3	Campagne prud'hommes
Page 4	Campagne intersyndicale contre les idées d'extrême droite
Pages 5-6	Tract 8 mars
Page 7	Initiatives à venir
Page 8	Pub
Encart	Dossier « Pour une fiscalité au service de tous »

Le Journal de l'UD CGT 77
15, rue Pajol
77007 Melun Cedex
Tél. 01.64.14.26.77
Fax 01.64.14.26.81
E -mail udcgt77@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
Jean Louis CHOMET
Comité de rédaction :
La direction de l'UD CGT 77
Impression : UD CGT 77
Commission paritaire : 0515 S 07367
Prix de vente au numéro : 0 € 76
Mensuel

ORGA

Compteurs :

Référence FNI 2011 :	7 848
FNI 2012 :	7 861
2013 :	100 % atteint

ETATS ORGA

	FNI			COTISATIONS		
UNIONS LOCALES	**2011**	**2012**	**2013**	**2011**	**2012**	**2013**
CHELLES	179	157	94	1452	1 307	557
COULOMMIERS	285	303	292	2 386	3 088	2 271
MARNE LA VALLEE	2 134	2 090	861	18 077	16 898	5 881
MEAUX	693	603	501	6 125	5 410	3 521
MELUN	1 664	1 804	1 507	15 300	16 346	11 696
MELUN SENART	741	784	462	6 613	7 399	3 355
MITRY MORY	399	406	237	3 311	2 820	1 900
MONTEREAU	749	725	602	7 222	7 230	3 912
NANGIS/PROVINS	348	289	240	2 988	2 933	1 972
NEMOURS	288	313	277	2 869	3 045	2 183
PONTAULT COMBAULT	377	376	309	3 040	3 349	2 117
SEINE-ET-MARNE	12	11	2	116	125	22
Total général	**7 848**	**7 861**	**5 383**	**69 500**	**69 950**	**39 386**

Attention : L'année 2013 est la référence pour le calcul des voix du 60ème Congrès de l'UD. Pensez à solder 2013 !

Premier bilan des déploiements de syndicalisation :

Dans la cadre des élections professionnelles dans la fonction publique, déjà 2 déploiements départementaux ont eu lieu.

A Provins ce sont 17 Camarades, du public comme du privé, actifs et retraités, qui se sont déployés en direction des fonctionnaires des 3 fonctions publiques.

A Melun, le 14 février sur le même schéma, là aussi 17 Camarades (pas nécessairement les mêmes) ont été à la rencontre des fonctionnaires de la ville préfecture.

Déjà plus de 2 500 tracts appelant les agents des fonctions publiques à s'organiser et à adhérer à la CGT ont été remis dans les mains.

En parallèle aux actions départementales, les rencontres des Unions Locales mettent en évidence les évolutions dans nos pratiques où certaines ont mis en œuvre une démarche de syndicalisation (protocole d'accord et parrainage par exemple).

Le plan pluriannuel de syndicalisation départemental est partit, les manches sont relevées.

Maintenons le rythme d'une initiative départementale par mois.

Alors toi aussi, participe !

POUR LE MAINTIEN DES ELECTIONS PRUD'HOMALES ACTION !

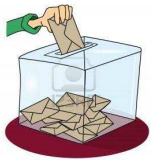

Les conseillers prud'hommes sont des juges élus tous les 5 ans.
Ils sont 14 000 répartis en 209 conseils de Prud'hommes sur tout le territoire national.

Ils sont une force inestimable pour les salariés qui veulent obtenir réparation d'un préjudice qu'ils ont subi de la part de leur employeur. C'est pour cette raison qu'ils font l'objet d'attaques incessantes visant à rendre la juridiction prud'homale de plus en plus difficile d'accès aux salariés et la moins contraignante possible pour les employeurs.

C'est dans cette logique que le Gouvernement, par la voix de son Ministre du travail, vient de décider de supprimer les élections des conseillers prud'hommes prévues d'ici fin 2015.

C'est inadmissible !

Si le Gouvernement a effectivement annoncé qu'il reportait le débat parlementaire sur son projet de loi portant sur la désignation des conseillers prud'hommes, il a également dit qu'il n'y renonçait pas sur le fond !

Le projet de loi sur la suppression des élections prud'homales sera examiné, à la reprise de la session parlementaire après les élections municipales et en procédure normale.
Sauf si d'ici là, nous réussissions à faire en sorte qu'il ne soit jamais débattu !

Avec le report du débat parlementaire sur ce projet de loi, nous avons gagné une bataille, il nous reste maintenant à gagner la guerre !

L'argument principal, repris par le Ministre du travail, concerne le taux d'abstention à ces élections, mais si l'on compare le nombre de votants aux deux scrutins, on constate qu'il est sensiblement le même, autour de 5 millions de votants pour chacun des deux scrutins, 4,8 millions contre 5,4 millions, mais avec 19 millions d'inscrits aux élections prud'homales, contre 12 millions pour les élections de représentativité.

De plus, une participation supérieure dans les TPE pour les élections prud'homales : 18 % de votants, contre 10 % aux élections de représentativité, donne un peu plus de poids à l'élection par des salariés qui sont trop souvent les justiciables des Conseils de Prud'hommes.

Que les privés d'emploi soient, avec le projet de désignation, privés de leur droit de vote, donc sans emploi et sans moyen de s'exprimer, n'a pas l'air d'émouvoir plus que cela le Ministre du travail !

Le Gouvernement invoque aussi le coût de l'élection de l'ordre de 100 millions d'euros. Sur la durée du mandat, cela ferait 20 millions d'euros par an, ce qui n'est pas énorme comparé aux 20 milliards d'euros de crédit d'impôts pour les entreprises trouvés rapidement sous le pied d'un cheval...

Il faut savoir que la suppression de l'élection, et en prenant comme base la représentativité, la CGT perdrait 800 conseillers sur 2 500 actuellement.

Les salariés qui ont voté aux élections professionnelles et de représentativité n'ont pas voté pour élire des conseillers prud'hommes, mais pour une représentativité syndicale donnant le pouvoir de négocier en leurs noms des accords collectifs.

Elections Prud'homales : Première victoire

Le Gouvernement, sous la pression sociale et politique, vient d'annoncer le report au printemps prochain, du débat parlementaire sur la suppression des élections prud'homales.
Si M. Sapin ne renonce pas totalement à son projet, il a dû revoir ses prétentions et ravaler son mépris affiché à l'égard de la CGT !

En effet, grâce à la mobilisation de toute la CGT: pétitions par dizaines de milliers, interventions dans les Assemblées Générales et Audiences Solennelles, interpellations des Députés et Sénateurs, déclarations unitaires, conférences de presse... nos arguments, d'une part sur le recul démocratique et social que représentait l'abandon des élections des juges prud'hommes et d'autre part sur l'inconstitutionnalité du projet, ont fait "boule de neige" parmi les Parlementaires et également auprès des autres organisations syndicales encore hésitantes !

Il est impératif de multiplier les actions afin de maintenir la pression sur le Gouvernement et les Parlementaires pour que ce projet soit définitivement enterré.

Nous avons donc matière à poursuive nos actions pour faire renoncer le Gouvernement à supprimer les élections prud'homales et à maintenir le statut de juge des Conseillers Prud'hommes.

Multiplions les initiatives à tous les niveaux en faisant signer la pétition (22 000 signatures à ce jour), en intervenant dans les Conseils de Prud'hommes, en interpellant les Parlementaires !

Agir devant le Conseil de Prud'hommes n'est pas seulement une question d'argent, c'est aussi souvent une question de dignité. Permettre aux salariés d'être rétablis dans ses droits et de ressortir la tête haute du Conseil, c'est l'un des rôles des juges prud'homaux.

http://www.cgt.fr/Je-signe-pour.html

Avec la CGT, j'exige la tenue des élections prud'homales au suffrage universel dans les meilleurs délais. Je signe et fait signer massivement la pétition.

FRANCAIS, IMMIGRES : MÊME PATRONS, MÊMES COMBATS !

SALARIES D'ICI ET D'AILLEURS, REFUSONS LA MISE EN CONCURRENCE.

Le 29 janvier dernier, plus de 700 militants (FSU-CGT-Solidaires, UNEF, FIDL & UNL), dont une quinzaine de Seine-et-Marnais se sont retrouvés tout au long de la journée pour débattre de l'action syndicale à construire pour combattre la nuisance des idées d'extrême droite pour le monde du travail et pour la société.

Cette journée s'est clôturée par un Meeting à Montreuil en présence des Secrétaires Généraux de ces organisations et par une déclaration commune porteuse de la volonté de poursuivre le travail débuté.

Ce fut l'occasion d'envoyer une réponse commune, organisations syndicales de salariés et organisations de jeunesse, aux tentatives de division du salariat pour l'affaiblir et l'exploiter encore davantage.

Depuis toujours la CGT, au nom des valeurs de l'internationalisme, se réclame de la solidarité entre travailleurs de toutes origines. Nous portons une vision du monde structurée par l'antagonisme capital/travail et non par celui des frontières nationales.

C'est en ce sens que nous nous inscrivons dans un processus favorisant les échanges et les débats dans les entreprises, avec les salariés pour faire la démonstration de l'imposture sociale et économique de l'extrême droite et de ces dangers, que ce soit sur les questions des salaires et du pouvoir d'achat, d'emplois et également de services publics (Tracts, affiches, NVO spéciale sont à disposition).

Car l'extrême droite n'a jamais combattu les intérêts patronaux, mais à partir d'un discours habile s'appuyant sur la désespérance sociale et le sentiment d'injustice qu'elle procure, aide à la mise en concurrence des salariés, et fait la part belle aux discriminations de toutes sortes et au rejet de l'autre.

Le syndicalisme a un rôle à jouer au jour le jour, pour construire l'unité des salariés dans une solidarité de classe, la CGT tient à assumer pleinement son rôle en apportant des revendications concrètes aux urgences sociales et aux attentes des salariés mais aussi en décryptant avec les salariés l'offensive de séduction idéologique de l'extrême droite française.

Ce débat allié avec un travail de présence de la CGT à intensifier, devraient nous permettre de faire reculer ces idées, de combattre la mondialisation, l'ultralibéralisme et les reculs sociaux qui les accompagnent, nous aidera à construire une riposte commune et convergente pour les droits de tous les travailleurs.

Alors, provoquons le débat dans l'unité la plus large, dans les entreprises et les Unions Locales, mais aussi dans notre vie de tous les jours.

Gagnons en solidarité repoussons les tentatives d'entrismes et d'affaiblissement du syndicalisme.

8 MARS 2014

JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES

Rendez-vous à Paris à 14 heures

VOUS, les femmes – Joli titre de chanson – Jolie mélodie

Mais la réalité est toute autre !

Cette année le thème de cette journée est :

« L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous »

Et tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin, de célébrer cette journée.

Pourtant, encore maintenant, on peut être **FEMME** et discriminée :

- salaire inférieur à celui des hommes pour un même poste,
- encore trop peu de femmes aux postes à responsabilités.

FEMME et Maman, le plus beau rôle n'est-ce-pas, mais :

- retraite amputée (ce sont les femmes le plus souvent qui élèvent leurs enfants donc moins d'années de cotisations),
- temps partiel imposé.

TROUVEZ-VOUS cela normal

MANIFESTEZ pour que tout le monde respecte votre travail et en reconnaisse la valeur, pour réclamer l'égalité des salaires, le respect de votre vie privée (pas de travail le dimanche)

DEFENDEZ vos droits.

Aujourd'hui, aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques ne peut être trouvée sans la participation pleine et entière des femmes.

Mais cette journée c'est aussi dire NON aux violences physiques faites aux FEMMES.

« Il y a une vérité universelle, applicable à tous les pays, cultures et communautés : la violence à l'égard des femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable, jamais tolérable. »

M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies

AU TRAVAIL ET DANS LA VIE : GAGNONS L'EGALITE !

Des choix politiques portant encore atteintes aux Femmes :

Depuis 30 ans les exonérations sociales et fiscales des entreprises flambent sans aucun impact positif sur l'emploi.
Aujourd'hui, le Gouvernement entend transférer le financement des CAF sur l'impôt des ménages.

Le financement de la branche famille par le travail a permis depuis des décennies de faciliter l'accès des Femmes à l'emploi.

Par le financement de crèches, de point d'accueil périscolaire ou le financement du libre choix d'activité, permettant de réduire les contraintes financières dans le cadre du congé parental à temps partiel, la branche famille est un outil indispensable pour réduire les inégalités qui touchent les femmes.

L'égalité salariale c'est bon pour la société et bon pour la protection sociale.

Refusons le pacte de responsabilités par les employeurs et l'arrêt du financement de la branche famille par les richesses créées par le travail.

LES INEGALITES FEMMES / HOMMES :

Source observatoire des inégalités.

Différence de salaire :

A temps plein, les Hommes gagnent 16 % plus.
Tous temps de travail confondus, l'écart est de 31 %.

Précarité :

80 % des emplois à temps partiel subis sont occupés par les Femmes.

Retraite :

En 2011, les Hommes touchaient en moyenne 1 603 € de pensions de retraite par mois, contre 932 € pour les Femmes malgré les mécanismes existants pour réduire les inégalités (majorations pour les mères de plus de 3 enfants…).
La suppression de la demie part pour les veuves et les veufs, la pression fiscale touche plus fortement les Femmes.
Il en est de même avec la fiscalisation de la majoration pour les retraitées ayant plus de 3 enfants.

Gagnons un pacte d'égalité Femmes/ Hommes !
Manifestons !

EGALITE **FEMMES** / HOMMES = Selon une étude de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), le respect de l'égalité entre les Femmes et les Hommes d'ici 2023 rapporterait 5 milliards d'euros dès 2015 et 10 milliards d'euros en 2020.

Si c'est bon pour les retraites, c'est bon pour la CAF.

La CGT accompagne les Femmes contre les discriminations.

REJOIGNEZ-NOUS – SYNDIQUEZ-VOUS !

UD CGT – 15, rue Pajol – 77 007 MELUN
Tél : 01.64.14.26.77 Mail : udcgt77@wanadoo.fr Site : cgt77.fr

INITIATIVES A VENIR

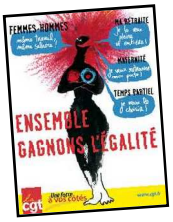

Le 8 Mars 2014 :

Manifestation à Paris.

Pour l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

Le 18 Mars 2014 :

Manifestation à Paris.

Pour la protection sociale, l'emploi, les salaires et contre le pacte de responsabilité.

Le 29 Mars 2014 :

Manifestation à Paris – 14h30 à République.

Pour le droit au logement.

Le 4 Avril 2014 :

Manifestation à Bruxelles.

A l'appel des organisations de la CES.

Pour obtenir un plan d'investissement notamment industriel.

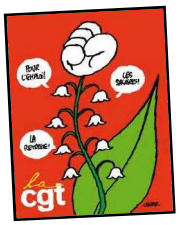

Le 1er Mai 2014 :

Manifestation à Paris.

Pour l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

12, 13 et 14 Mai 2014 :

60ème Congrès de l'UD CGT 77, à Nangis (Centre culturel mis à disposition par la Municipalité).

DECES

Décès de Jean DAGRON le 11 janvier 2014
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 17 janvier 2014

Ses 3 enfants et sa compagne ont décidés d'appliquer à la lettre les consignes écrites par Jean concernant ses obsèques.

Il les a souhaité "le plus simple possible, pas d'église, pas de couronnes, pas de fleurs et pas de discours … Celles et ceux qui auraient désiré apporter des fleurs peuvent envoyer le montant de cet achat à la souscription du journal l'Humanité"

Jean nous a quittés le 11 janvier dans le calme et la sérénité.

Il fit partie de ces gens qui leur vie durant, ont combattu pour leur idéal de justice et de paix.

Militant il lutta en faveur de la décolonisation, afin que chaque famille puisse vivre heureuse et libre dans son pays.

Il fit un premier passage à l'UD de mai 1947 à juin 1948.

De juin 1952 à février 1976 il sera régulièrement réélu secrétaire général de l'UD 77. Il voulait qu'elle soit animée et dirigée par des militants représentatifs de la diversité des syndiqués, alors que le monolithisme des directions n'était pas rare à l'époque.

Il s'en fut à la VO en charge de la diffusion sur le secteur ouest de la France et jusqu'à sa fin (90eme année) resta un fidèle lecteur et défenseur de notre journal.

Il offrait des numéros spéciaux de l'Huma, ou plus, l'abonnement d'accueil.

Il eut une vie active de communiste engagé à la CGT, ce qui généra un manque de présence à la maison au cours des jeunes années de ses enfants.

Pour lui rien n'était jamais acquis, persuadé que c'est par la lutte et la fraternité que nous irons vers un monde juste et équitable.

Souscription de l'Humanité : L'Humanité – secrétariat du directeur - 5 rue Pleyel – Immeuble Calliope - 93528 Saint Denis CEDEX

Régis et Chantal DAGRON 48, rue de Vaux 77000 Livry sur Seine

Mutuelle Familiale

Entre nous, la solidarité

NOTRE MUTUELLE, C'EST COMME UNE FAMILLE.

On protège les salariés, on accompagne les acteurs de l'entreprise.
Bref, on se serre les coudes.

OFFRES ENTREPRISES

POUR GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS,
NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP ENSEMBLE !

www.mutuelle-familiale.fr

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Merci aux collaborateurs de la Mutuelle Familiale qui ont posé pour ces photos.

Mutuelle livre régie par le Code de la mutualité – Siren 784 442 915 – Document non contractuel – Octobre 2013 – Conception : ByRiverayGiacomi – Crédits photo : © Olivier Rollet